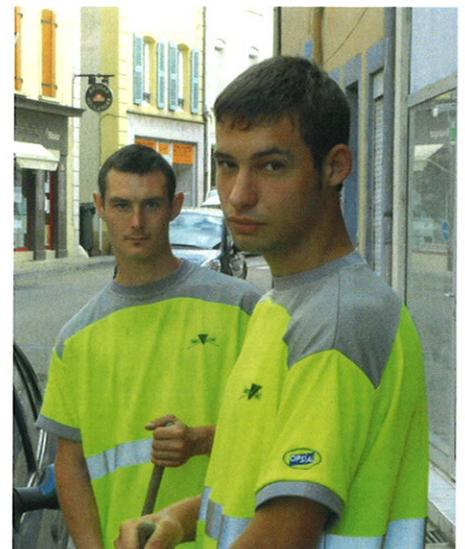




BULLETIN mensuel D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EMPLOI DES JEUNES : SAINT-VALLIER FAIT LE CHOIX DE L'AVENIR !



Le 30 mai dernier, Jacques Cheval, Maire de Saint-Vallier, signait en présence du Président de la mission locale du nord de la Drôme, 2 emplois d'avenir, faisant de notre commune un modèle d'engagement dans la Drôme pour la lutte contre le chômage des jeunes.

La municipalité a fait le choix des emplois d'avenir parce qu'ils apportent une véritable expérience professionnelle et une seconde chance de se former aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés. Ces emplois d'avenir permettront aux jeunes d'acquérir des compétences pour

évoluer ensuite vers un autre emploi. C'est un véritable tremplin pour démarrer dans la vie !

L'Etat soutient ainsi la création de 150 000 emplois d'avenir d'ici 2014.

Teddy Vossier et Florian Gaillard ont chacun signé un contrat d'avenir d'une durée d'un an renouvelable avec la ville de Saint-Vallier. En activité depuis le 1er juin, ils sont tous deux accompagnés par un tuteur qui se chargera de leur formation : Dominique Bosc et Yohan Devilliers.

Ils sont affectés à la propreté de la ville et assurent le ramassage des papiers, le balayage des rues. Ils travaillent également aux services espaces verts et bâtiments le reste du temps.

Bonne chance à Teddy et Florian pour ces missions au service des Saint-Valliérois !